

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°74-159 du 6 juin 1974

chargeant le Ministre des Travaux Publics
Mines et Energie, de l'intérim du Minis-
tre des Affaires Etrangères -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU le Décret n°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouver-
nement et les décrets modificatifs subséquents ;
- VU le Décret n°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions
des membres du Gouvernement et le décret n°73-17 du 19 janvier 1973
qui l'a complété;

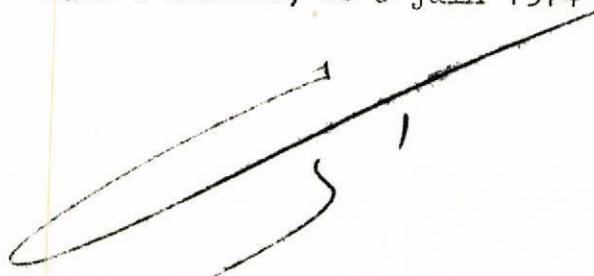
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 5 juin 1974, le Capitaine André ATCHADE, Ministre
des Travaux Publics, Mines et Energie, est chargé de l'intérim du Ministre des
Affaires Etrangères, pendant l'absence du Chef de Bataillon Michel ALLADAYE.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 6 juin 1974

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 - SGG 4 - CS 6 - DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc-JORD 5 - CNR 4
Ministères 9 - MTPME-MAE 4 - DGP-DGAJL-INSAE 6 - DGFP-DP 4 - SPD 2